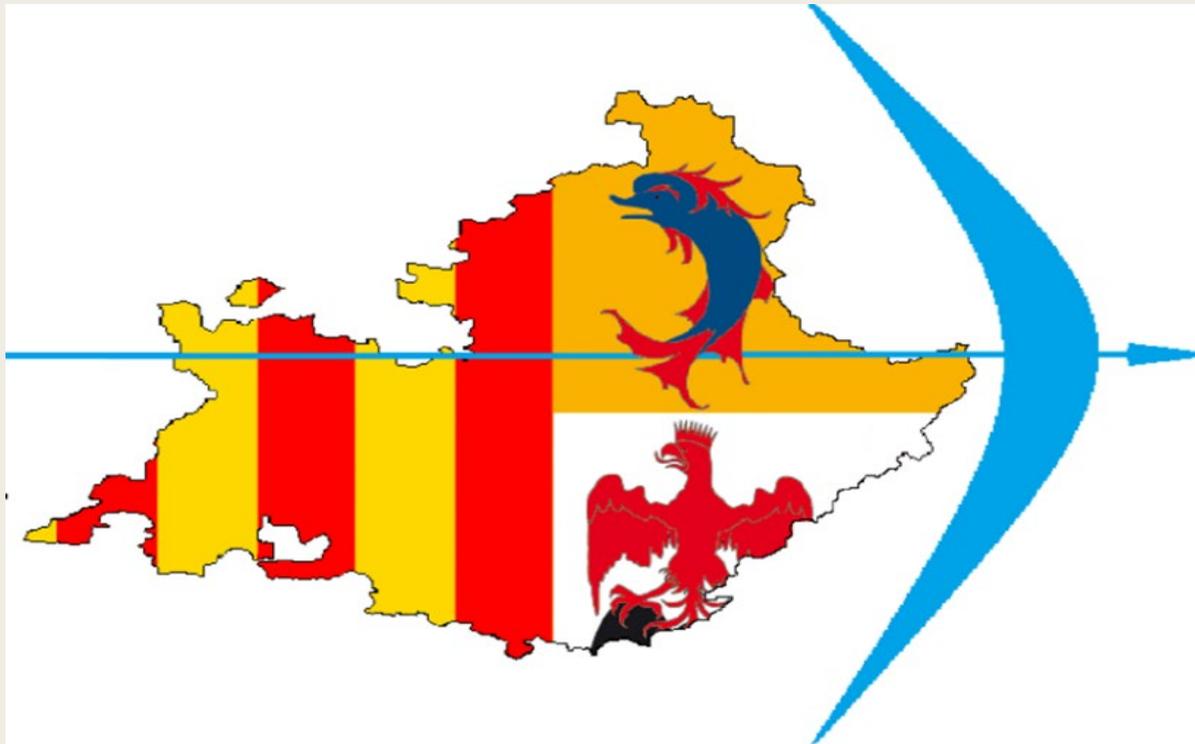
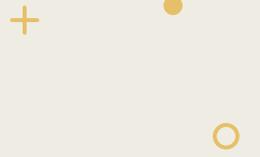


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ RÉGIONAL DE TIR À L'ARC RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

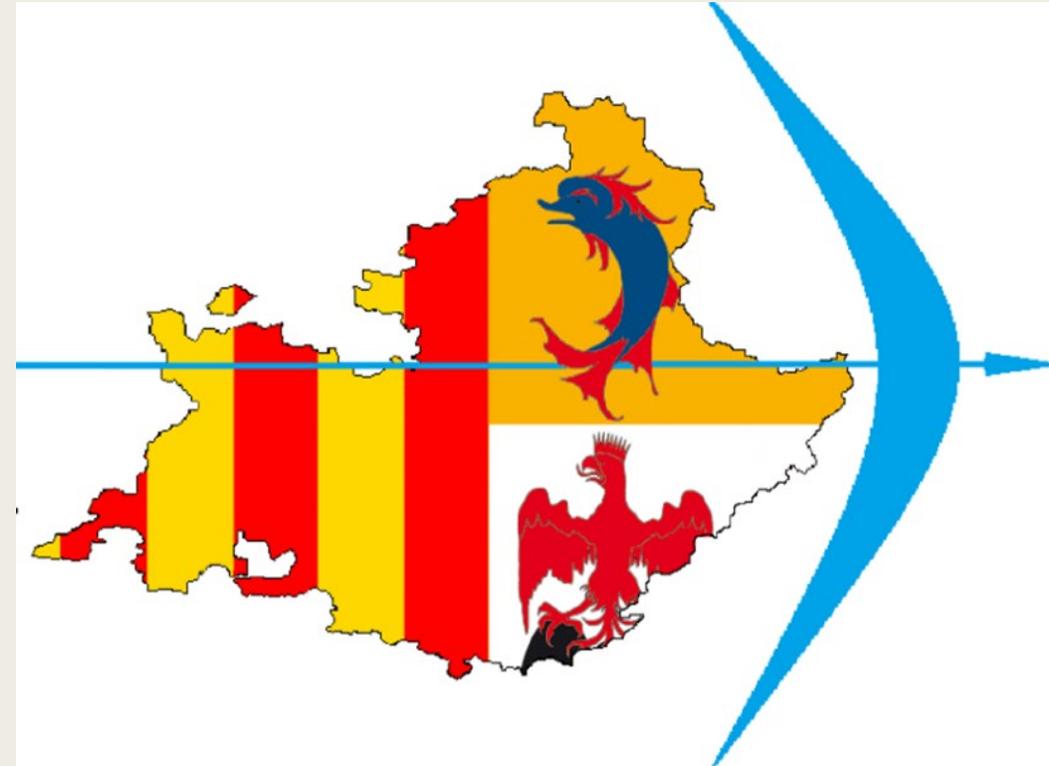


14 janvier 2023

# Introduction



- 1989 création d'un Pôle au CREPS de Boulouris
- 2014 passage en Pôle Espoir après les changements d'orientation de la FFTA
- Le public visé devient donc les fin de cycle U13, les U15 et le début des U18
- 2016 création du Comité Régional par fusion des 2 ligues existantes  
et intégration du Pôle Espoir au Comité
- Début 2023, départ du Conseiller Technique Régional (CTR) et de l'entraîneur du Pôle



# Une MESURE TRANSITOIRE de qualité pour finir la saison

Entraîneur : Nicolas VILLEMUR

Sur sa proposition, les Clubs et le  
Comité Départemental du  
Vaucluse ont accepté de détacher  
au Comité Régional le BE salarié  
du CD

Merci à tous !!





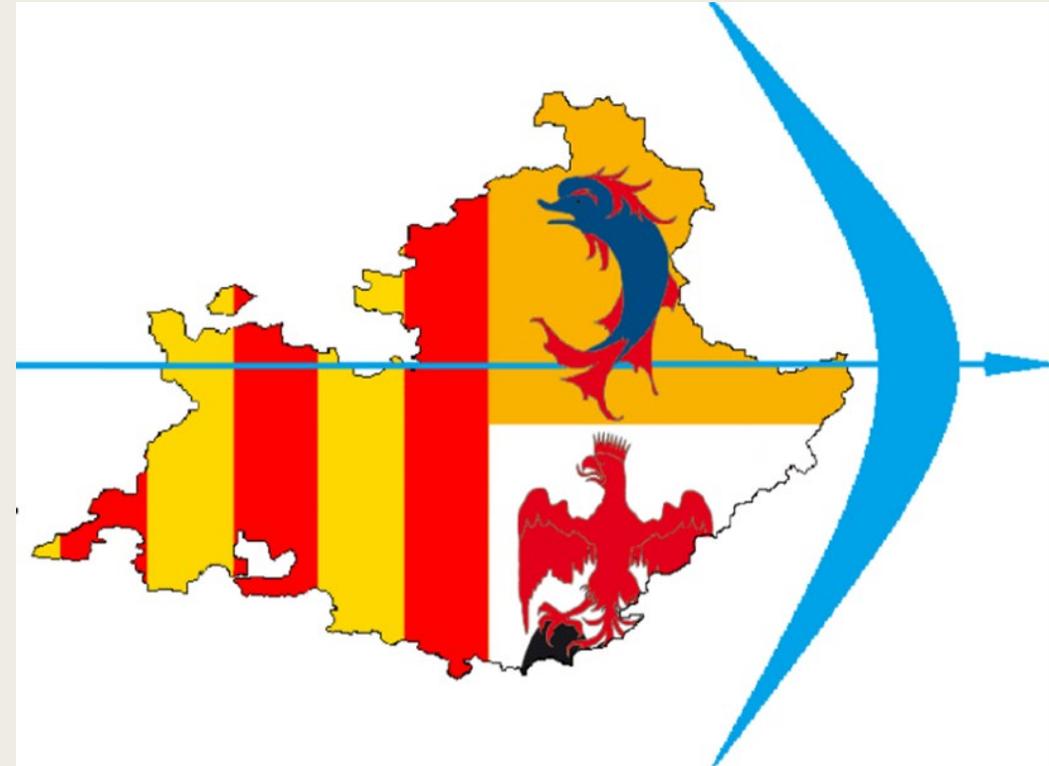
Depuis que le Pôle est devenu « Pôle Espoir », Julien ALSBERGHE, tout en préservant son activité de CTR sur la région, a assuré l'entraînement des jeunes athlètes ; soit plus d'un temps complet d'activité.

**C'était une exception nationale**

# Tendre vers l'équité

## La règle en France

- Les athlètes de chaque Pôle Espoir en France sont entraînés par un cadre salarié du Comité Régional support du Pôle
- Le CTR présent sur ces régions coordonne le Pôle et participe à la formation des encadrants de structures affiliées
- Les régions bénéficient d'un CTR, du complément d'activité de l'entraîneur et d'une équipe technique régionale (+/- étoffée)



# Tendre vers l'équité

+

•

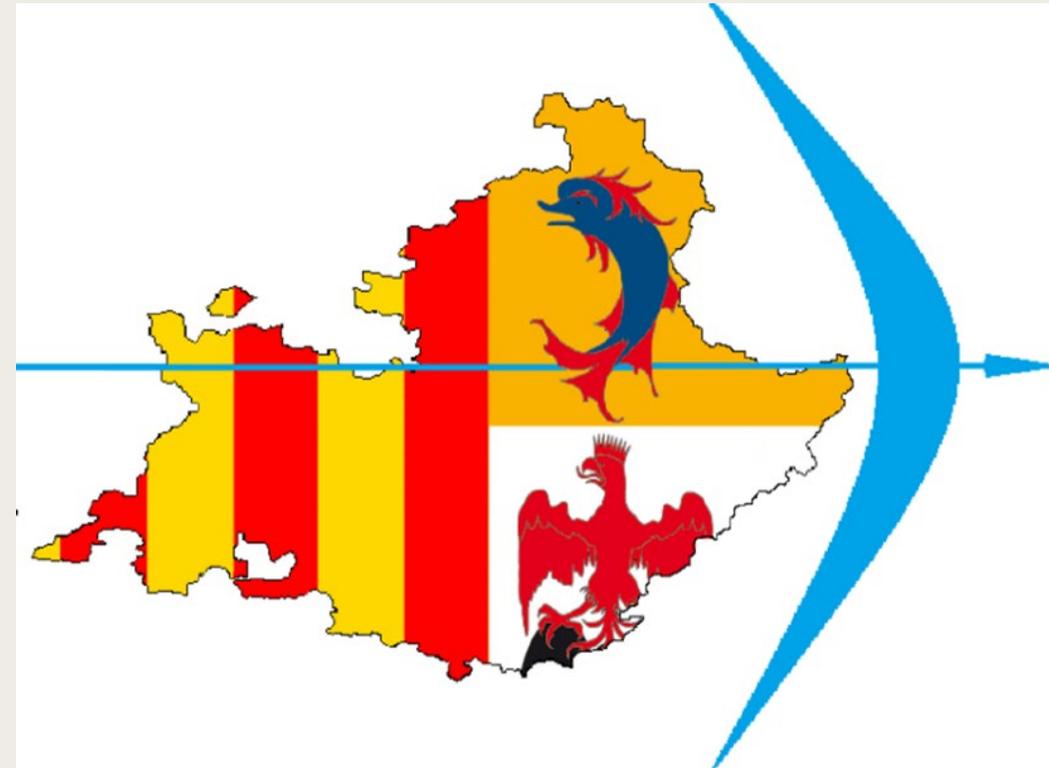
○

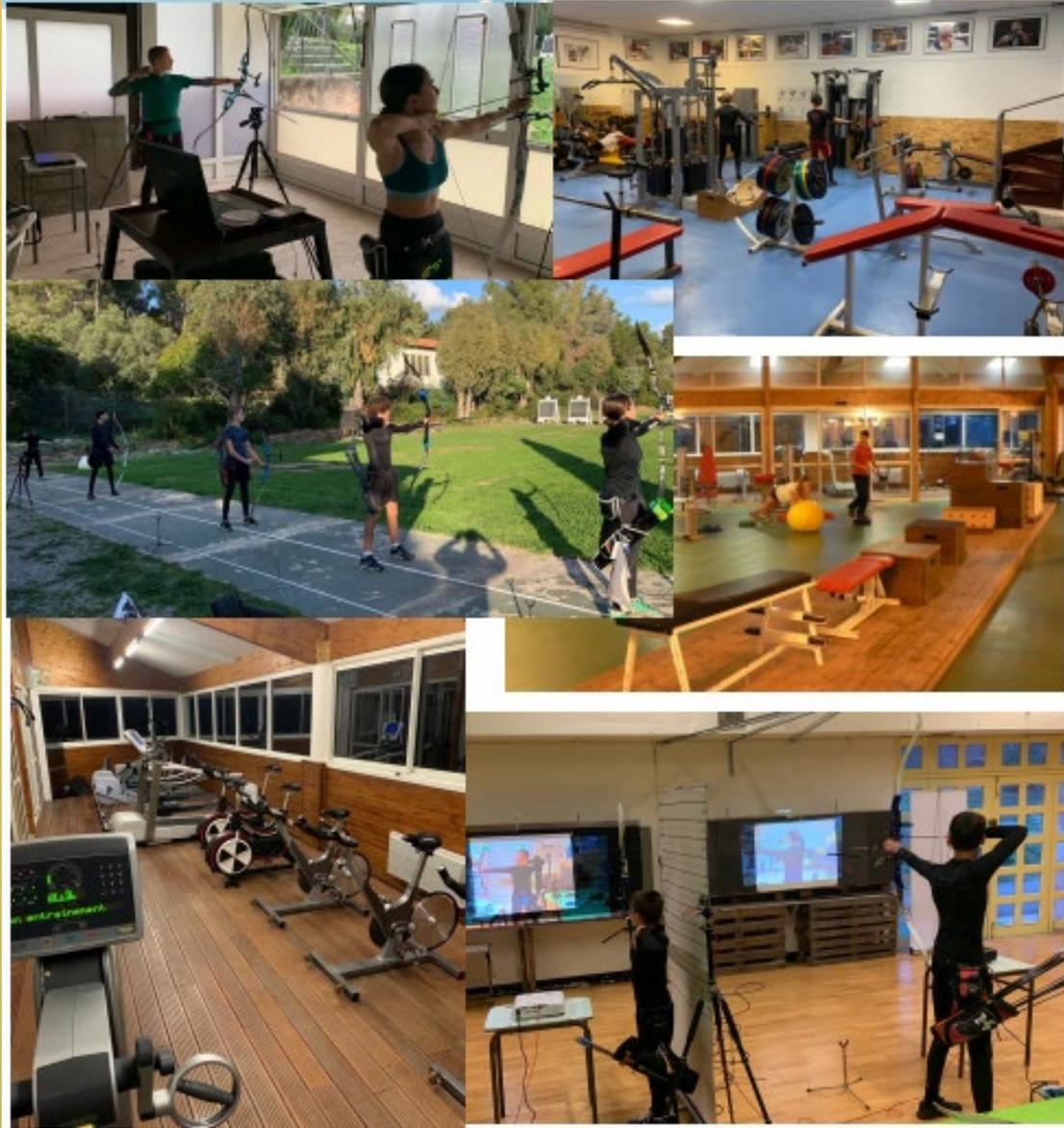
## Comment ?

- En créant un emploi d'entraîneur sur le Pôle et en le finançant par nous même avec le soutien de la fédération et potentiellement l'aide de l'ANS

## Entraîneur pour qui ?

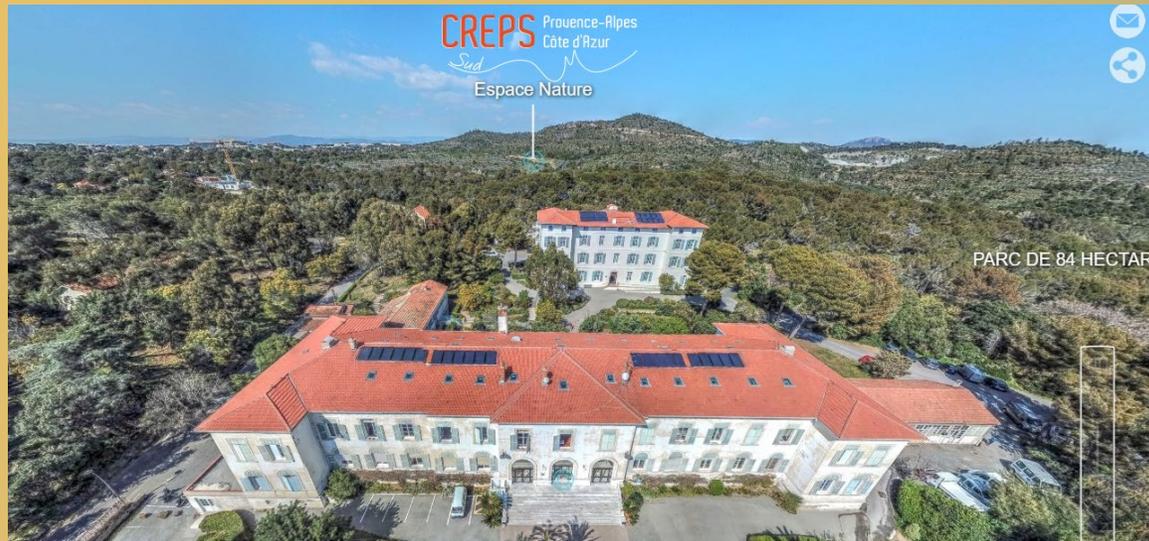
- Les jeunes du Pôle (environ 20h/semaine)
- Le Comité Régional, les CD et les Clubs sur le reste du temps





**Le Pôle au sein du CREPS**  
**apporte aux athlètes :**

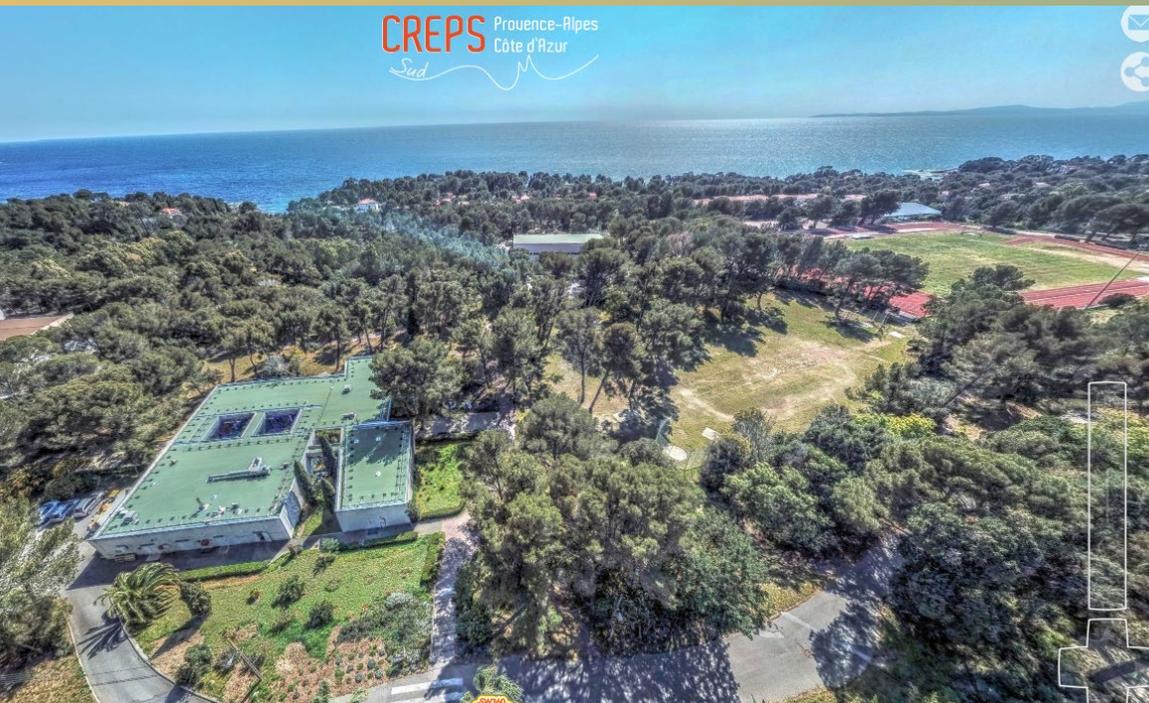
- un entraînement quotidien,
- une préparation physique,
- un suivi médical,
- une scolarité avec des horaires aménagés (soutien et étude au CREPS avec du personnel dédié au développement et à l'épanouissement des athlètes)



- un sens du civisme en participant à des actions collectives au bénéfice de la communauté

## **Le PLUS du CREPS de Boulouris**

- un cadre unique et extraordinaire pour développer ses qualités sportives et scolaires





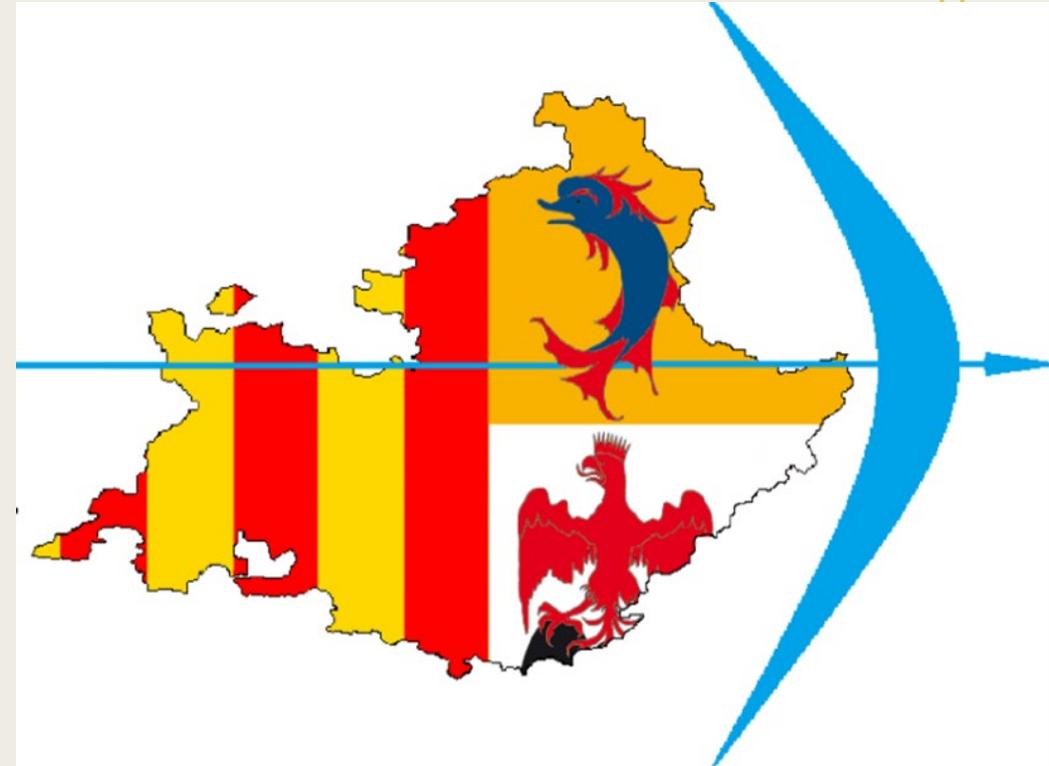
## le Pôle au sein du CREPS apporte aux licenciés et encadrants des Clubs

- la possibilité de se former aux méthodes du haut niveau,
- des stages sportifs intensifs pour mettre en pratique les acquis,
- des compétitions au format Ch. de France,
- l'accès au terrain pour des entraînements spécifiques,

Une certaine souplesse dans l'organisation de ces actions

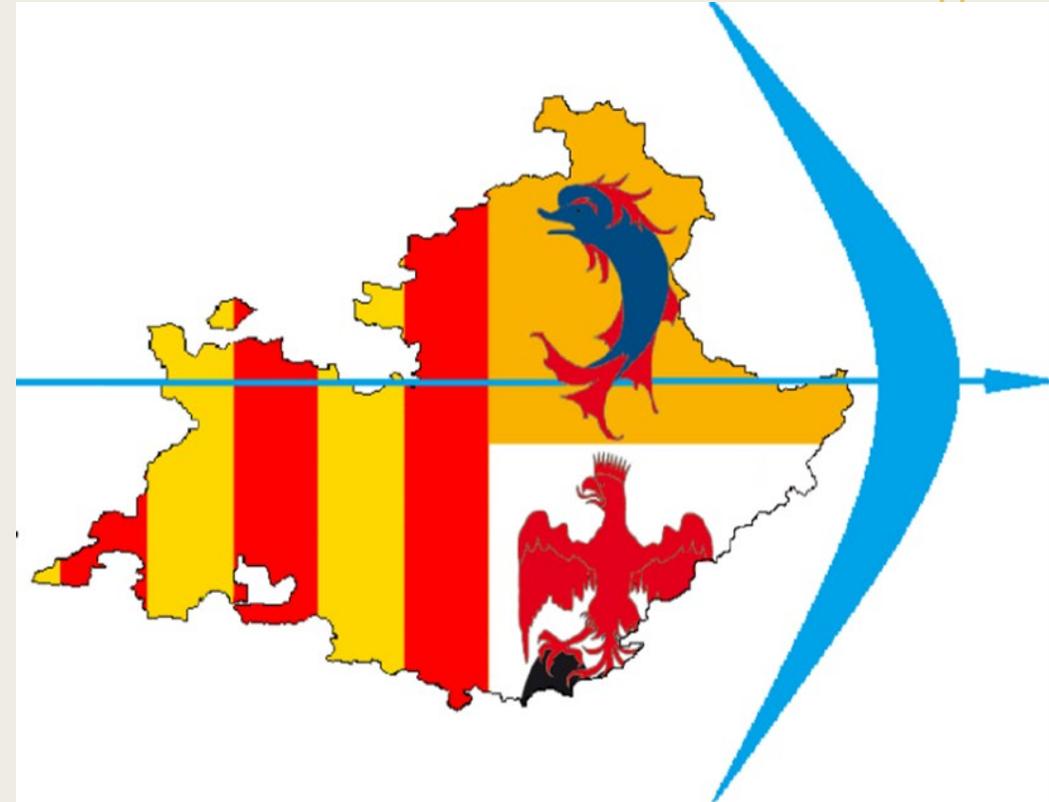
# Pourquoi maintenir la structure ?

- Pour continuer à offrir aux jeunes de la région la possibilité de percer en excellence tout en restant proche de chez eux
- Pour continuer à offrir aux licenciés, aux clubs et aux CD un centre ressources d'une extrême qualité
- Accessible à tous les archers souhaitant progresser dans la performance ou dans leur acquisition technique avec le soutien de l'équipe ETR



# Comment financer l'emploi nécessaire ?

- Par une augmentation de la part régionale dans la licence
- Par le soutien financier promis par la fédération à hauteur de 12000€ par an
- Par une subvention sollicitée auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) pour soutenir le démarrage de cet emploi.



# Où sommes nous situés actuellement ? (1/3) +

REGIONS anonymisées	ADULTES en Compétition	pratique en CLUB	sans pratique	JEUNES	NB total de LICENCIES par région
OM R1	50,25	43,25	s a n s  d o n n é e	21,25	60
OM R2	35	10		15	110
OM R3	60	50		45	140
OM R4	19,5	21,5		17,5	200
MR 1	14	14		8	280
OM R5	25	25		15	320
MR 2	20	18		10	3248
MR 3	22	22		16	4060
<b>SUD PACA</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>4140</b>
MR 5	25,9	21,9	s a n s  d o n n é e	16,55	4200
MR 6	16	16		14	4210
MR 7	22	21		14	4800
MR 8	18	18		10	4860
MR 9	17	13		11	6000
MR 10	23	23		17	6040
MR 11	20	19		13	6130
MR 12	20	20		11	8950
MR 13	20	16	16	12600	

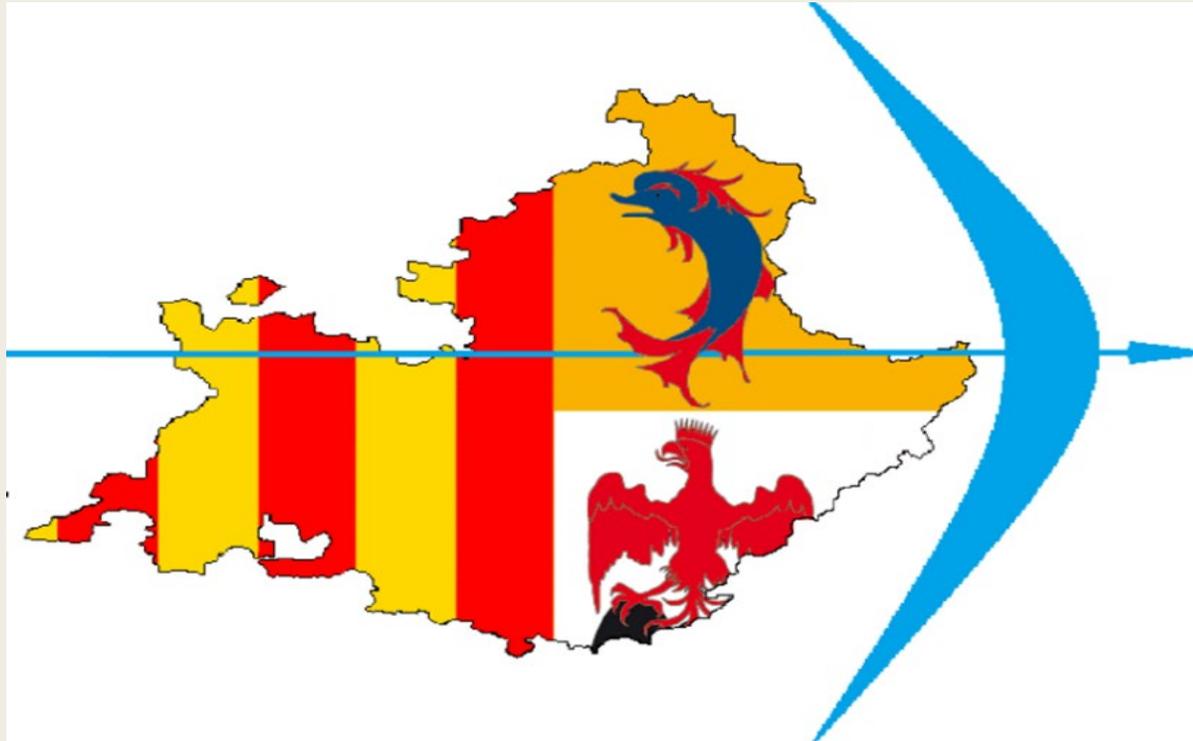
# Où sommes nous situés actuellement ? (2/3)

REGIONS anonymisées	ADULTES en Compétition	pratique en CLUB	sans pratique	JEUNES	NB total de LICENCIÉS par région
<b>OM R3</b>	60	50		45	140
<b>OM R1</b>	50,25	43,25		21,25	60
<b>OM R2</b>	35	10		15	110
<b>MR 5</b>	25,9	21,9		16,55	4200
<b>OM R5</b>	25	25		15	320
<b>MR 10</b>	23	23		17	6040
<b>MR 3</b>	22	22		16	4060
<b>MR 7</b>	22	21		14	4800
<b>MR 2</b>	20	18		10	3248
<b>MR 11</b>	20	19		13	6130
<b>MR 12</b>	20	20		11	8950
<b>MR 13</b>	20	16		16	12600
<b>OM R4</b>	19,5	21,5		17,5	200
<b>MR 8</b>	18	18		10	4860
<b>MR 9</b>	17	13		11	6000
<b>MR 6</b>	16	16		14	4210
<b>SUD PACA</b>	15	15	0	9	4140
<b>MR 1</b>	14	14		8	280

# Où sommes nous situés actuellement ? (3/3)

REGIONS anonymisées	ADULTES en Compétition	pratique en CLUB	sans pratique	JEUNES	NB total de LICENCIÉS par région
OM R1	50,25	43,25		21,25	60
OM R4	19,5	21,5		17,5	200
MR 10	23	23		17	6040
MR 5	25,9	21,9		16,55	4200
MR 3	22	22		16	4060
MR 13	20	16		16	12600
OM R2	35	10		15	110
OM R5	25	25		15	320
MR 7	22	21		14	4800
MR 6	16	16		14	4210
MR 11	20	19		13	6130
MR 12	20	20		11	8950
MR 9	17	13		11	6000
MR 2	20	18		10	3248
MR 8	18	18		10	4860
<b>SUD PACA</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>4140</b>
MR 1	14	14		8	280

# PROPOSITIONS



La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

C H O I X		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	Budget obtenu	recettes complémentaires		
		parts actuelles →	12,30 €	15 €	15 €	0 €	9 €	51 000 €	0 €	résultat du choix
	NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)				
A	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	10,70€ par Licence	8€ par Licence	8€ par Licence	23€ par Licence	14€ par Licence	95 818 €	44 818 €	autonomie financière pour gérer l'emploi	12000€ de disponibles pour des actions supplémentaires au bénéfice des Clubs et licenciés
	prix licence	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €				

La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

<b>C H O I X</b>		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	<b>Budget obtenu</b>	<b>recettes complémentaires</b>		
	parts actuelles →	<b>12,30 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 €</b>	<b>51 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>résultat du choix</b>	<b>conséquences du choix</b>
	NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)				

<b>B</b>	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	8,70€ par Licence	6€ par Licence	6€ par Licence	21€ par Licence	12€ par Licence	<b>87 486 €</b>	<b>36 486 €</b>	manque 8000€ pour gérer l'emploi en autonomie	4000€ de disponibles pour des actions supplémentaires au bénéfice des Clubs et licenciés
	prix licence	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €				

La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

<b>C H O I X</b>		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	<b>Budget obtenu</b>	<b>recettes complémentaires</b>		
	parts actuelles →	<b>12,30 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 €</b>	<b>51 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>résultat du choix</b>	<b>conséquences du choix</b>
	NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)				

<b>C</b>	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	7,70€ par Licence	5€ par Licence	5€ par Licence	20€ par Licence	11€ par Licence	<b>83 320 €</b>	<b>32 320 €</b>	manque 12000€ pour gérer l'emploi en autonomie	utilisation des 12000 de subvention alloués par la FFTA pour compléter notre budget afin de financer l'emploi
	prix licence	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €				

La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

<b>C H O I X</b>		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	<b>Budget obtenu</b>	<b>recettes complémentaires</b>		
	parts actuelles →	<b>12,30 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 €</b>	<b>51 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>résultat du choix</b>	<b>conséquences du choix</b>
	NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)				

<b>D</b>	prix au 1er septembre 2023	7,70€ par Licence	5€ par Licence	5€ par Licence	20€ par Licence	11€ par Licence	<b>83 320 €</b>	<b>32 320 €</b>	manque 12000€ pour gérer l'emploi en autonomie	avancée progressive vers l'autonomie financière pour gérer un emploi au sein du comité régional  nous dégageons donc progressivement un budget complémentaire pour des actions supplémentaires en direction des clubs et des licenciés
	prix licence	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €				
	prix 01/09/2024	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	<b>87 486 €</b>	<b>36 486 €</b>	manque 8000€ pour gérer l'emploi en autonomie	
	augmentation par rapport à 09/2023	1€ par Licence								
	prix 01/09/2025	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	<b>95 818 €</b>	<b>44 818 €</b>	autonomie financière pour gérer l'emploi	
	augmentation par rapport 09/2024	2€ par Licence								

La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

<b>C H O I X</b>		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	<b>Budget obtenu</b>	<b>recettes complémentaires</b>		
	parts actuelles →	<b>12,30 €</b>	<b>15 €</b>	<b>15 €</b>	<b>0 €</b>	<b>9 €</b>	<b>51 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>résultat du choix</b>	<b>conséquences du choix</b>
	NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)				

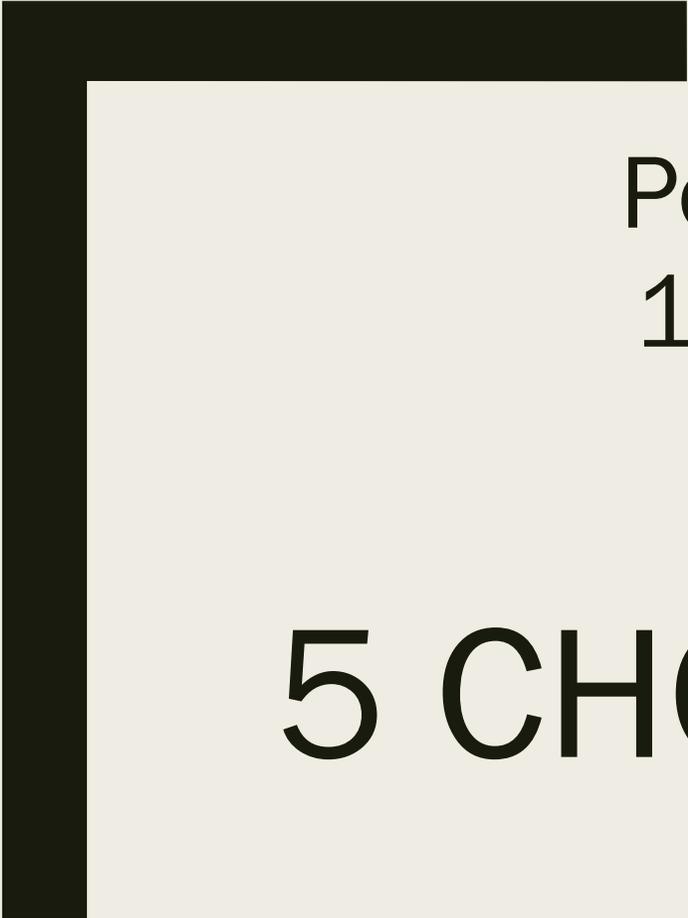
<b>E</b>	Prix licence	12,30 €	15 €	15 €	0 €	9 €	<b>51 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>aucun emploi</b>	<b>suppression de la ressource (technique, infrastrucutre, pédagogie, ...) à notre disposition actuellement</b>
	augmentation par rapport à aujourd'hui	0	0	0	0	0				

**Fermeture du Pôle Espoir à la fin de la saison (07/2023)**

La FFTA s'engage à verser 12000 € de subvention spécifique pour l'emploi d'un salarié

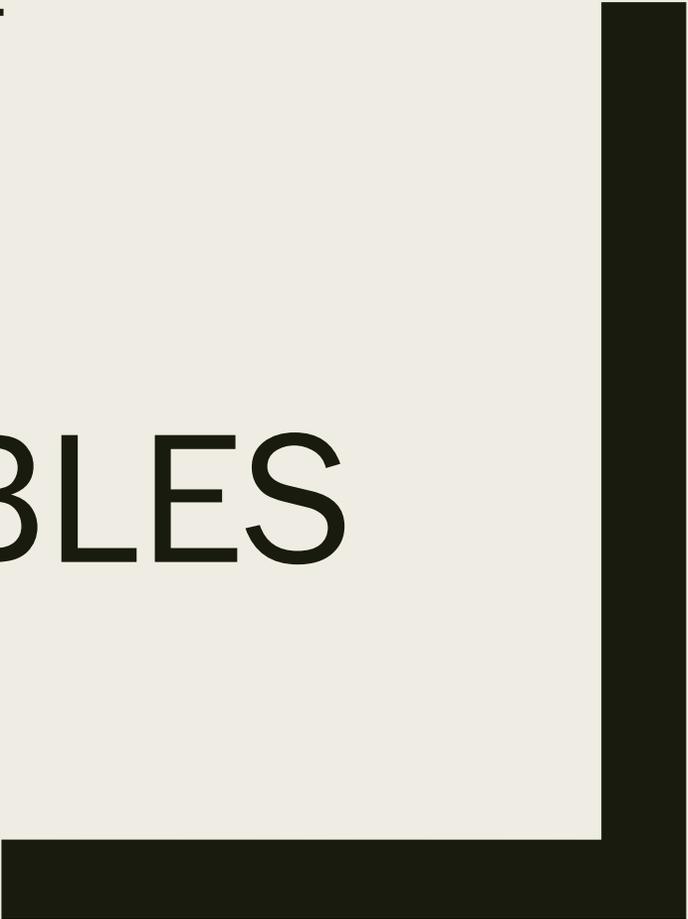
le budget actuel via les parts licences est de 51000€ le budget nécessaire avec un emploi est de 95000€ soit 51000€ actuels + 12000€ de la FFTA et 32000€ à trouver

C H O I X		coût moyen par licence	adultes pratique en compétition	adultes pratique en club	licence sans pratique	Jeunes (jeune + poussin)	Budget obtenu	recettes complémentaires		
	parts actuelles →	12,30 €	15 €	15 €	0 €	9 €	51 000 €	0 €	résultat du choix	conséquences du choix
NB de licenciés	T = 4166	1927	512	105	1611 (1266 + 345)					
A	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	10,70€ par Licence	8€ par Licence	8€ par Licence	23€ par Licence	14€ par Licence	95 818 €	44 818 €	autonomie financière pour gérer l'emploi	12000€ de disponibles pour des actions supplémentaires au bénéfice des Clubs et licenciés
	prix licence	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €				
B	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	8,70€ par Licence	6€ par Licence	6€ par Licence	21€ par Licence	12€ par Licence	87 486 €	36 486 €	manque 8000€ pour gérer l'emploi en autonomie	4000€ de disponibles pour des actions supplémentaires au bénéfice des Clubs et licenciés
	prix licence	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €				
C	augmentation par rapport à aujourd'hui au 01/09/2023	7,70€ par Licence	5€ par Licence	5€ par Licence	20€ par Licence	11€ par Licence	83 320 €	32 320 €	manque 12000€ pour gérer l'emploi en autonomie	utilisation des 12000 de subvention alloués par la FFTA pour compléter notre budget afin de financer l'emploi
	prix licence	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €				
D	prix au 1er septembre 2023	7,70€ par Licence	5€ par Licence	5€ par Licence	20€ par Licence	11€ par Licence	83 320 €	32 320 €	manque 12000€ pour gérer l'emploi en autonomie	avancée progressive vers l'autonomie financière pour gérer un emploi au sein du comité régional nous dégageons donc progressivement un budget complémentaire pour des actions supplémentaires en direction des clubs et des licenciés
	prix licence	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €				
	prix 01/09/2024	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	21,00 €	87 486 €	36 486 €	manque 8000€ pour gérer l'emploi en autonomie	
	augmentation	1€ par Licence								
	prix 01/09/2025	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	23,00 €	95 818 €	44 818 €	autonomie financière pour gérer l'emploi	
augmentation	2€ par Licence									
E	Prix licence	12,30 €	15 €	15 €	0 €	9 €	51 000 €	0 €	suppression de la ressource (technique, infrastrucutre, pédagogie, ...) à notre disposition actuellement	
	augmentation	0	0	0	0	0				



Pour la rentrée 2024  
1<sup>er</sup> septembre 2023

**5 CHOIX POSSIBLES**



A =

Autonomie immédiate et budget disponible pour des actions complémentaires

B =

Autonomie partielle et petit budget disponible pour des actions complémentaires

C =

Augmentation raisonnée au mieux - besoin du soutien assuré de la FFTA

D =

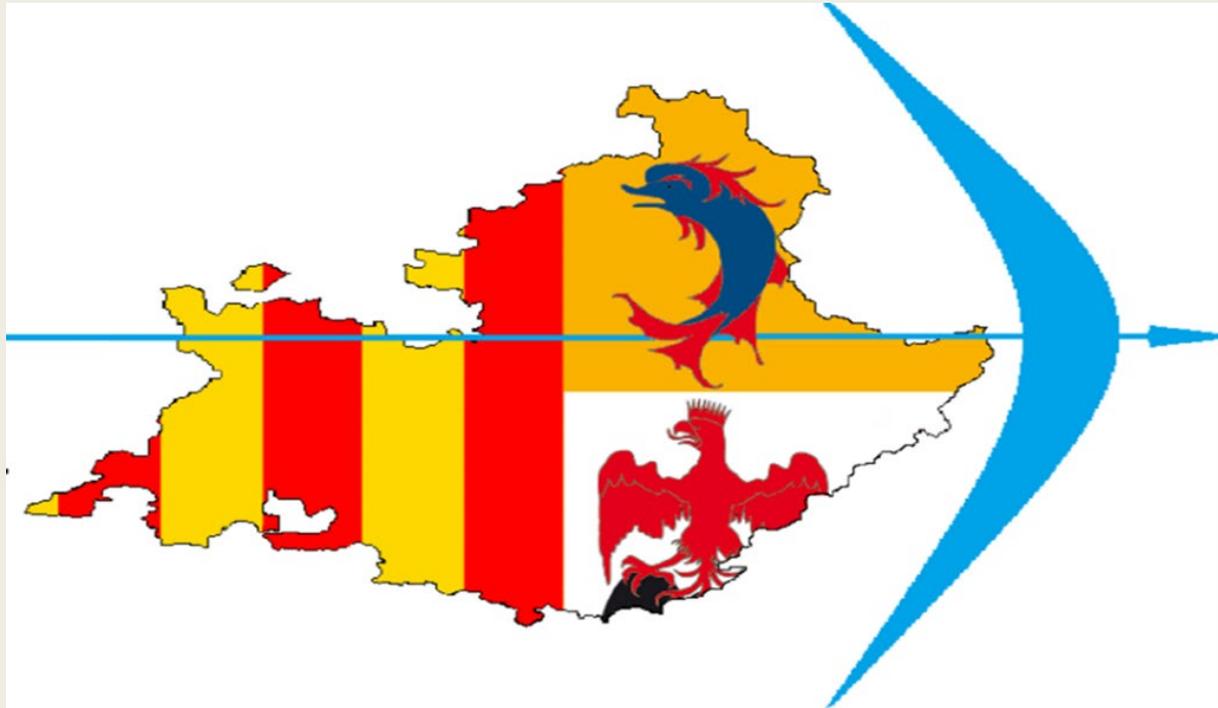
Augmentation progressive vers l'autonomie

E =

Aucune augmentation = aucun emploi

fermeture du Pôle et de ses ressources techniques et pédagogiques

Avez-vous des questions ?





VOTE